



Journal du

FORUM

Deuxième jour



CORRÉLATION ENTRE INVESTISSEMENT CAPITALISTE ET GESTION DURABLE DES FORÊTS

Changement climatique, FLEGT, REDD+, certification

DÉVELOPPEMENT D'UNE ÉCONOMIE DE BASSE CONSOMMATION DE CARBONE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

EXPOSÉ 1

Governance issues in Adaptation-mitigation rural projects in Central Africa

COBAM Objective

Research and action research on the synergy between adaptation and mitigation with the forests in the Congo basin. 2010 and 2015.

PACEBCo/CIFOR /AfDB - ECCAS. COMIFAC.

Two components: research on forest and environmental policies and their link with the fight against climate change; Implementation of pilot projects: lessons to inform policy

What was the main governance issue?

Lessons from three of the 5 demonstration projects:

DRC, Equateur Province, Lukolela, RAFM; Rwanda, Musanze and Burera District North, Rubaru and Nyabihu district /ARECO; Cameroon, Eastern Region, Yokadouma, ROSE.

Building pilot projects: participatory approaches

- Participatory study of vulnerability to climate variability and other stress
- Identification of the causes of deforestation and forest degradation,
- Participatory planning
- Projects = measures identified by the beneficiaries to reduce their own vulnerability to the climate variability and change, to increase their ability to adapt at the same while reducing deforestation and

increasing carbon stock.

Governance Challenges

- Protection of Lukolela city against the winds; protection of the banks of Congo River against erosion by a belt of trees; agroforestry in deforested lands that extend beyond 60 km. Consensual solution (Administration Central, provincial and local operators in the private sector, populations). Difficulties at the planning phase: Who should make the tree nurseries? For whom? Administration? Project managers? CIGs? To whom the plantations will belong? People were concerned.
- AMFN: 'CIGs to settle tree nurseries and plants to be distributed to households? Project managers are only facilitators'.
- New wave of concern: 'Even if our families have settled here for several generations, we do not owe land! The vast lands belong to the Land holders. We do not have the right to plant trees'.
- What types of tenure could be established that allow populations to practise agroforestry? How to ensure the fairness and sustainability of such arrangements?

EXPOSÉ 2 :

Après Paris: défis et réalités pour aller de l'avant avec les CDN/INDC en Afrique Centrale

Présenté par Philippe GUIZOL

C'est quoi les CPDN (INDC)?

Tous les pays qui ont signé la convention UNFCCC (convention des nations unies sur les changements climatiques) devaient pour la COP 21 tenu à Paris faire des « Contributions Prévuees Déterminées au Niveau national » (en anglais INDC = « Intended Nationally Determined Contributions) qui une fois ratifiées, deviendront plus tard des objectifs CDN (Contributions Déterminées Nationales) tous les Cinq (05) ans.

Ceux-ci sont des engagements Multi-sectoriels (Forêt, énergie, transports, déchets...) qui doivent être quantifiés grâce au MRV. Les INDC doivent être accompagnées d'information pour qu'elles soient compréhensibles et crédibles, elles doivent en plus être crédibles pour créer la confiance dans les négociations.

Objectif

L'objectif est de garder la croissance de la température de la planète en dessous de 2°C –, l'objectif visé est en fait 1,5°C. 188 pays ont fait leur CPDN/INDC. Pour le moment les contributions ne sont pas suffisantes et mènent la planète à un scénario non souhaitable, les discussions sont toutefois appelées à se poursuivre les années à venir. Ce qui correspond à un changement d'attitude pour tous les pays qui doivent contribuer à l'atténuation des changements climatiques.

Les pays développés doivent aider les pays moins avancés à atteindre leurs objectifs, les efforts ainsi fournis sont mesurés par rapport à un scénario de référence. Les CPDN doivent intégrer les besoins de développement des pays et leur adaptation ? Le processus se fait

dans les deux sens Nord-sud et implique la gestion des territoires qui est un sujet clé.

INDC et le rôle de la forêt et du secteur AFOLU

L'agriculture, la forêt et les autres usages sont vus comme un secteur (AFOLU) au niveau des territoires, Cela permet d'intégrer les chevauchements entre le secteur forêt, agriculture et mines. Le secteur AFOLU représente 20-24% des émissions globale de GES. Compte tenu des besoins de développement, il est difficile dans les pays du Sud de limiter la croissance des émissions dans l'industrie et le secteur de l'énergie. C'est dans le secteur de la forêt et des terres, que l'on trouve les plus grandes réductions d'émissions potentielles par rapport aux courbes de références (BAU). Au Cameroun l'INDC indique que 70% de l'effort de réduction des GES porteront sur le secteur AFOLU. D'ici à 2035, le scénario de référence prévoit 166% d'augmentation entre 2010 et 2035 ; les Hypothèses d'émergence en 2035 propose un développement basé sur "une révolution agricole fondée sur l'augmentation de la productivité," ce qui va impliquer une forte pression sur les forêts, la trajectoire dépendant de la gouvernance, en particulier des terres puisque 70 % de l'effort est basée sur l'agriculture (22% sur 32%)

Les scénarios

Si l'approche AFOLU permet de considérer toutes les terres et donc d'éviter des fuites, le niveau de connaissance des émissions de ses différentes composantes est inégal. L'effort d'un pays peut être accru ou réduit juste en



changeant la pente du scénario de référence. Le choix des scénarios de développement et l'identification des nombreuses hypothèses associées. L'estimation des émissions varie selon divers scénarios. Toutefois, le manque de séries de données de base dans les pays du Sud se pose, cependant la question des données peut être réglée de façon graduelle car les scénarios seront réévalués tous les 5 ans. Pour créer de la confiance quant à la qualité de ces scénarios de référence, il faut de la recherche d'accompagnement pour améliorer la qualité des données et des hypothèses.

L'Expérience Indonésienne avec des solutions

A BALI COP 21 en 2007, la Roadmap prévoit changement climatique en 2009

- En Septembre 2009 au G20 : engagement horizon 2020 du Président Indonésien de réduire 26 % des GES volontaire et 41 % avec de l'aide internationale sur fonds.
- NAMA + loi Climat (RAN-GRK) en 2010 (26%/41%)
- Le NAMA Indonésien multi-sectoriel, est déjà un pré-INDC.

L'Indonésie a connu 50 ans de développement basé sur l'extraction et la recherche de rentes, mais maintenant l'Etat a environ 30 millions d'ha de terres dégradées à réhabiliter.

Le premier défi tient à la coordination inter-ministérielle, car des politiques sectorielles incohérentes (forêts, mines, agriculture, infrastruc-

tures...) produisent des conflits.

S1: Décision de faire une carte unique du Président.

S2 Coordination par le Ministère du Plan (NAMA, INDC) - Le Plan a du pouvoir sur les Ministères techniques.

Le deuxième défi 2: est celui de la gestion d'un grand pays

- S1 Le Plan Climat a été traduit/adapté dans les 38 provinces qui ont fait leur propre Plan Climat (RAD-GRK).
- S2 Dans le secteur forêt la décentralisation a été poussée au niveau du paysage directement (Réforme forestière: sont créées 600 unités forestières au pouvoir renforcé et aux agents professionnalisés, qui travaillent directement avec les communautés).

Ces types d'efforts, sont faits pour prévenir les conflits sur la terre et créent les conditions pour attirer des investissements responsables qui vont permettre de réhabiliter les terres Indonésiennes.

Le défi de la gouvernance au Cameroun

Pour que le gouvernement du Cameroun puisse concilier ces divers objectifs, l'émergence en 2035 doit se faire avec le développement de l'agriculture. Une attention particulière doit être portée sur la gestion des terres et des questions foncières, son INDC, les objectifs de la REDD+ et les 17 Objectifs du Développement Durable (2030). L'expérience Indonésienne suggère de prêter attention:

- A l'entité en charge de la coordination de l'INDC qui doit avoir la capacité de coordonner les actions des ministères techniques.
- A la manière dont la gestion territoriale décentralisée est menée en s'assurant par exemple que le niveau des communes a des capacités renforcées de gestion de l'usage des terres.

Du marché du carbone aux investissements dans le secteur AFOLU

Dans le secteur de la forêt, il faut repenser la REDD+ dans le cadre de l'INDC. INDC a besoin de capitaliser sur les stratégies REDD+.

Créer de la confiance passe par des scénarios de référence révisés sur la base de données scientifiques plus fiables. Dans le secteur AFOLU, pour concilier l'atténuation des changements et le développement, il faut des investissements responsables pour accompagner une révolution agricole de seconde génération.

Les gouvernements ont la responsabilité de sécuriser (prévenir les conflits) pour attirer des investisseurs responsables. Il faudra en outre prioriser la sécurisation de la tenure foncière pour les populations rurales et autochtones au niveau décentralisé et nouer des partenariats avec les secteurs agro-industriels. La cohérence et la coordination inter-ministérielles (forêts, mines, agriculture, infrastructures...) est nécessaire et ensuit seulement, l'identification des terres potentiellement libres pour les investissements sera possible. Ces réformes ont malheureusement des effets sur un temps long, mais sont les conditions indispensables pour un développement durable.

SESSION II :

EXPLORER LES SYNERGIES ENTRE LE FLEGT ET LES CERTIFICATIONS

Exposé :

Synergie entre le FLEGT et la certification privée Progrès de l'Annexe 7 de l'APV au Cameroun

Processus FLEGT

Le processus FLEGT s'appuie sur deux éléments

1. Le SVL (Système de Vérification de la Légalité) Délivrance des certificats de légalité

- La vérification de légalité du couple opérateur-entité forestière (à travers la grille de légalité) Délivrance des certificats de légalité
- Le contrôle de la conformité de la chaîne d'approvisionnement (système de traçabilité)

- Le suivi national de l'activité
- Les audits indépendants

2. La délivrance des Autorisations FLEGT

Certificat de légalité + Traçabilité Autorisation FLEGT = Passeport libre pour l'entrée du Bois dans l'UE

- Les certificats de légalité de l'APV constitue la certification gouvernementale de la légalité du bois
- les certificats de légalité de l'APV/FLEGT sont obligatoires pour tout le monde au Cameroun que ce soit pour la certification privée ou non.

CERTIFICATION FORESTIÈRE

1. Résulte également de la pression de l'opinion publique internationale sur les impacts de l'exploitation forestière illégale sur la pauvreté et la biodiversité
2. Une initiative des organisations privées et de la société civile pour distinguer les bons gestionnaires des ressources forestières des mauvais exploitants sur le marché

Plusieurs types de certifications délivrant différents certificats:

- 03 types sont délivrés au Cameroun
 - Les certificats privés de légalité ;
 - Les certificats de gestion durable des forêts ; et
 - Les certificats de traçabilité.

Certification effectuée par plusieurs organismes privés:

- Bureau Véritas Cameroun - BV ;
- Rain Forest Alliance / Smarthewood ;
- Société Générale de Surveillance – SGS.
- Un organisme a manifesté son intérêt: Scientific Certification Systems (SCS)

Ces organismes privés utilisent des standards ou référentiels

- Tous ces organismes de certification ci-dessus ont une accréditation du FSC pour la certification de la gestion durable, mais chacune a développé un référentiel pour la certification de la légalité
- FSC dispose d'un standard d'application internationale qui est adapté en fonction des objectifs et des régions

Apparition de nouvelles organisations régionales de certification privée

- PEFC (Pan European Forest certification)
- PAFC (Pan African Forest certification)

Objectif mettre en place un standard pour certifier les bois dans les régions respectives

L'APV/FLEGT Cameroun – UE a prévu dans son corps (Annexe III-A/FR-6 et 7) un lien entre le certificat de légalité gouvernemental et les certificats privés

- Dans le cas spécifique des entités fores-



tières qui disposent d'un certificat privé de légalité et/ou de gestion forestière durable (i) reconnu et agréé par le ministre en charge des forêts qui définira les conditions de délivrance des agréments aux certificateurs et auditeurs privés, (ii) avec audit crédible et indépendant et (iii) utilisant un référentiel incluant impérativement toutes les exigences des grilles de légalité du Cameroun, il sera reconnu qu'elles sont en conformité avec la légalité camerounaise. Ces entités forestières obtiendront alors le «certificat de légalité» de la part des services centraux en charge de la vérification de la légalité au vu du certificat valide renouvelé chaque année, et exigible lors de l'audit de surveillance.

Il faut que les organismes certificateurs et auditeurs privés aient d'abord un agrément délivré par le Ministre en charge des forêts pour délivrer quelque certificat que ce soit. Cette reconnaissance se fait à la suite de l'analyse des référentiels utilisés par les bureaux agréés. Les référentiels des certificateurs privés doivent intégrer tous les critères, indicateurs et vérificateurs des grilles de légalité du Cameroun.

MARCHÉS ET COMMERCE

EXPOSÉ :

Global Timber Forum An Overview Germain YENE

Why GTF?

- Global trade is dominated by SMEs – there are 100's of thousands across the globe
- Provides a 'neutral' institution not affiliated to one country and/or federation – many organisations working with SMES are entrenched
- Support from significant institutions (e.g. FAO, DFID & WRI)

What GTF does

- Communications and news for the industry covering the full range of sector issues
- Capacity building for the industry on issues surrounding market access – such legal compliance, market demand & promotion
- Providing/facilitating a voice for the smaller players that dominate the forest industries

Progress so far

- 1st Summit in Rome 2013, 2nd in Shan-

ghai June 2015

- Focused on federations but open to all operators in timber/solid wood/forestry sector
- Agreement GTF is a platform NOT a new federation
- No membership fees until GTF is better established, in the future likely to be minimal
- Newly established legal entity & Board with a 'not-for-profit' status for funding purposes

Project sample

Central and West African project addressing SME market legality and trade issues – a unique linkage between two key regions, 33-page Needs Analysis undertaken by the 1000-member Myanmar Forest Products Merchants Federation (MFPMF), with input, support and guidance from the GTF

Supplier and Consumer Due Diligence Analysis - to find out just how well companies understand the concept and put it into practice. Interviews with 27 EU 'operator' importers and 15 supplier companies from tropical countries



TRANSPARENCE

Un guide pour la transparence dans le processus REDD+ au Cameroun



La présentation que développe Rodrigue Ngonzo, Président de l'association Forêts et Développement Rural FODER s'est articulé autour de la nécessité de prendre en compte la transparence comme outils transversale de la gestion des ressources naturelles et de mise en œuvre des processus de gouvernance. Le principe ici développé voudrait faire de la transparence un outil pour la bonne exécution des initiatives et devrait de ce fait être appliqué aux différentes phases du processus de mise en œuvre tant de la REDD+ que des APV Flegt.

Dans son propos M. Rodrigue Ngonzo indique que "la transparence est un aspect important de ce processus tant en terme de gouvernance de données qu'en terme de repenser la REDD+ mais surtout en terme de mécanisme pour favoriser l'inclusion des groupes vulnérables." Pour ce faire le processus doit s'appuyer sur

une quirielle d'outils à développer mais aussi de mécanisme à implémenter.

En terme d'outils, le guide proposé par FODER au delà de son caractère innovant s'appui sur une méthodologie qui elle même s'article autour des points suivants :

- Revue de la littérature
- Analyse du cadre juridique
- Ateliers multi acteurs

A qui s'adresse le guide ?

Le guide s'adresse en premier lieu au ministère de l'environnement de la protection de la nature et du développement durable qui est à la tête de la rédaction de la stratégie nationale REDD+ et derrière lui à toutes les équipes notamment le secrétariat REDD+ ou la coordination REDD+. A coté de cette première ca-

tégorie d'acteur, le guide est conçu pour les organisations de la société civile impliquées dans la REDD+, les organisations internationales qui pilotent des projets ou des initiatives de projet avec un accent sur les gestionnaires de ces projets. Le guide se veut également un outil de participation pour les communautés et aux citoyens qui auront un certain rôle à jouer dans la mise en œuvre du MRV, le suivi du processus REDD+.

Quelles stratégies pour une meilleure appropriation ?

Durant les 9 mois qui ont conduit à l'élaboration du guide, toutes les parties prenantes ont été mises à contribution. La démarche était donc de ce point de vue participative, qu'il s'agisse du ministère ou des communautés locales ou encore de la société civile, ils ont eu l'opportunité lors d'un atelier nationale de décliner toutes leur proposition et préoccupation. Entre autre approche, un dialogue direct a été initié avec le secrétariat REDD+ pour que les éléments de transparence soit intégrés de manière transversale dans le document de la stratégie. Entre temps les discussions se poursuivent avec les autorités en charges des ques-

tions relatives à la préservation de l'environnement pour une mise en œuvre effective des recommandations.

Le guide, une innovation

Alliant accès à l'information et transparence, le guide qui sera mis en circulation dès le mois prochain est un document qui s'abreuve des expériences notamment les manquements observés dans le processus REDD+ et APV FLEGT. Il s'articule autour de huit principes directeurs. On peut noter comme principe :

- La présomption de divulgabilité,
- L'obligation de publier,
- L'accès équitable,
- Le coût abordable,
- La primauté de l'obligation de divulgation,
- Un libre accès aux réunions,
- Un régime limitatif des exceptions,
- La protection des personnes (sources) signalant des irrégularités.

Blondel SILENOU



DES SOLUTIONS POUR CONCILIER LE DÉVELOPPEMENT ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Une réflexion sur comment concilier le développement et le changement climatique, a été abordée ce jeudi 17 mars 2016, au deuxième jour du Forum sur la gouvernance forestière. Philippe GUIZOL, menant la réflexion s'est davantage appesanti sur les conséquences de l'agriculture à grandes échelles. Chercheur au Centre International pour la Recherche Agricole et le Développement (CIRAD), Philippe GUIZOL estime qu' " on est pas condamné à faire pousser du palmier à huile par millions d'hectare comme en Indonésie où on a été obligé de faire reculer des populations pour en amener d'autres comme travailleurs".

Il faut changer les habitudes et ceci est une attitude que nous devons tous adopter sur la planète. Seulement, cela semble bien plus facile à dire qu'à faire. Pour Philippe Guizol, chercheur au Centre International pour la Recherche Agricole et le Développement (CIRAD) " on est pas condamné à faire pousser du palmier à huile par millions d'hectare comme en Indonésie où on a été obligé de faire reculer des populations pour en amener d'autres comme travailleurs".

D'ailleurs, il est récurrent que de telles situations aboutissent à des conflits entre autochtones et migrants. Le contrôle de la ressource vitale constitue la base du problème. Bien au delà, la monoculture suscite selon l'expert bien plus de perte que de gain. " Un autre corollaire à prendre en compte dans ce type d'agriculture est la déforestation, la monoculture très souvent pratiquée à grande échelle à de nombreux facteurs de risque ; notamment au niveau de la gestion des cas de maladies qui peuvent attaquer les plantations. Dans ce cas, la gestion de la situation est complexe et pleine d'incertitude".

Entre temps, des études révèlent que cette forme d'agriculture n'est pas nécessaire pour



développer une agro industrie. Outre les nombreux travaux des experts en agro foresterie, l'Indonésie, un des plus grands exportateurs d'hévéa dans le monde présente un cas qui mérite bien nos attentions. 80% de la production de l'Indonésie est faite par des tout-petits producteurs. Cet exemple pourrait bien s'appliquer aux palmiers à huiles. Philippe Guizol indique que " les pays africains pourraient bien s'adapter et choisir des nouveaux modèles à même de contribuer à limiter l'expansion des plantations monoculturelles" car dit-il "des modèles existent, le palmier à huile peut être associé au cacao, on arrive à montrer que les agro forêts de palmiers à huile associées au cacao produisent des résultats satisfaisants".

Un des éléments sur lesquels l'expert pense qu'il faudrait travailler, c'est l'élaboration de stratégies "il faut anticiper sur les problèmes, on a très peu d'informations sur la consommation interne de bois et les besoins issus des échanges transfrontaliers, cela constitue une bombe à retardement que nous pouvons désamorcer dès à présent". Toutefois, il est clair " pour les besoins de l'agriculture du développement on va être obligé de s'engager dans la déforestation mais tout cela peut être encadré, géré et minimisé".

Blondel Silenou

FGF Inside



LE CHIFFRE DU FORUM

38%

C'est le taux d'exportation de bois du Cameroun vers la Chine, selon les chiffres communiqués par SONNE GFTN, WWF CAMEROUN, au cours de sa présentation sur les investissements asiatiques dans le secteur forestier au Cameroun, présentée au cours de la deuxième journée du forum. Les partenaires des chinois ne sont pas pour la plupart identifier. 11% de structure chinois exportent pour eux même. De 2009 à nos jours en termes de grume la tendance d'exportation s'accroît au fur et à mesure. Pourtant en termes de débiter c'est le contraire. Les exportations grume en chine sont essentiellement les essences. Ce qui pose un problème de protection des essences de la forêt.

40 000 m³

Koffi (2005) and Cerutti & Iescuyer (2011) estimate a huge volume (between 40 000-68 000 m³/year) of informal exportation of timber and timber product from Cameroon and CAR